

## COMMENT SAVOIR SI MON ENFANT EST UN HARCELEUR ?

En matière de harcèlement scolaire, les parents s'inquiètent plus souvent que leur enfant soit harcelé que harceleur. Cette possibilité touche pourtant tous les jeunes et les conséquences pour les auteurs de ce type de violences ne sont pas anodines. Qu'est-ce qui amène certains jeunes à harceler ? Comment réagir en tant que parent ? Décryptage avec un psychopédagogue et un avocat.

Insultes, moqueries, revenge porn, diffusion de rumeurs, menaces... Comment certains jeunes en viennent-ils à (cyber)harceler leurs pairs ? Premier élément de réponse : **il n'y a pas de « profil type » du harceleur**. À écouter Bruno Humbeek, psychopédagogue et directeur de recherche à l'Université de Mons (Belgique), ce type de phénomène relève en réalité d'une forme d'« agressivité hiérarchique » dont « le but du jeu consiste à prendre le pouvoir. » « *C'est pour cette raison que les réseaux sociaux sont un vecteur de harcèlement naturel*, souligne l'expert. *Contrairement à ce que pensent souvent les adultes, un réseau social n'est pas seulement qu'un outil de communication, mais un outil d'installation de prestige social, que l'on obtient par le biais des likes ou encore en anéantissant les autres.* »

### Un phénomène typique des « sociétés hyper individualistes »

Selon Bruno Humbeek, également auteur de *Pour en finir avec le harcèlement : À l'école, au travail, sur le Net...*, « **n'importe quel jeune peut se retrouver embarqué dans une situation de (cyber)harcèlement** », soit en tant que « dominant actif » qui va être encouragé à se moquer ou à insulter l'autre par ceux qui se mettent à rire, soit en tant que « spectateur » qui va « agir en regardant » sans défendre la personne ciblée par le harcèlement. Il ajoute qu'après 12 ans, c'est désormais systématique : **tout cas de harcèlement scolaire s'accompagne de cyberharcèlement**, comme une « *caisse de résonance qui va augmenter la virulence de l'agression.* »

Ce type de phénomène, poursuit-il, est favorisé par « *les sociétés hyper individualistes qui favorisent les mécanismes de compétition plutôt que d'entraide et de coopération* ». Selon lui, on ne peut pas supprimer ces « jeux de pouvoir » mais on peut tâcher de les gérer au mieux.

### Gel des neurones miroirs

Si les conséquences sur les victimes de (cyber)harcèlement sont parfois dramatiques – une vingtaine d'enfants se sont suicidés pour cette raison en France en 2021 –, les auteurs de ces violences portent eux aussi des stigmates importants, souligne Bruno Humbeek. L'explication se trouve au fond du cerveau : « *Le harceleur a été amené - sans le savoir - à geler ses neurones miroirs qui lui permettent de faire preuve d'empathie, sinon il ne pourrait pas continuer à harceler. Il n'y a donc pas de facteur a priori prédisposant au harcèlement si ce n'est la capacité qu'on aura de neutraliser ces neurones miroirs et de valoriser les mécanismes de domination. On peut geler ces neurones miroirs de manière très transitoire en se moquant de quelqu'un de manière agressive. Quand ce processus s'étend dans la durée, c'est plus dangereux : l'intelligence émotionnelle finit par se détériorer, ce qui est très dommageable sur le plan à la fois personnel et professionnel.* »

Rien d'irréversible néanmoins selon le spécialiste qui recommande de stimuler et de réactiver ces neurones. Il recommande le fait d'**encourager le jeune à centrer son attention sur l'autre**, en précisant que « *ce travail peut être fait dans le contexte scolaire ou familial* ».

**Il y a chez le harceleur une forme de jubilation qui accompagne l'exercice du pouvoir.**

**Bruno Humbeeck, psychopédagogue**

Reste que les parents seraient bien en peine de **repérer des « signes » chez leur enfant** laissant à penser qu'il est l'auteur de ce type de violences. « *Vous n'aurez pas d'indice de souffrance ni de remise en question de son comportement* », note Bruno Humbeeck. Même si leur victime met fin à ses jours, « *les cyberharceleurs sont généralement étonnés, mais pas catastrophés* ». La prise de conscience de la gravité de leurs actes peut être longue en raison de ces mécanismes défensifs, même lorsqu'une procédure judiciaire est en cours. Ceux qui « craquent » en premier, ce sont plutôt les « spectateurs ».

**Jusqu'à 10 ans de prison pour les harceleurs**

Les conséquences juridiques peuvent également être très lourdes. En France, la loi du 2 mars 2022, qui a fait du (cyber)harcèlement scolaire un délit, a durci les sanctions à l'égard des jeunes harceleurs. Dès l'âge de treize ans, la peine minimale est désormais établie à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.<sup>(2)</sup> Lorsque les faits ont conduit la victime à mettre fin à ses jours (ou à tenter de le faire), les peines sont portées à 10 ans d'emprisonnement et à 150 000 euros d'amende.

Pour cela, précise Me Le Taillanter, avocat à Angers, « *il n'y a pas besoin de montrer une intention de nuire, juste de montrer que ça a eu comme résultat une dégradation des conditions de vie et/ou d'apprentissage pour l'enfant harcelé* » Par ailleurs, **le harceleur peut plus difficilement se cacher derrière l'anonymat des réseaux sociaux** puisque dorénavant, de telles enquêtes vont pouvoir « *bénéficier de l'identification des sources de connexion et des équipements terminaux [notamment les smartphones et les ordinateurs, ndlr] afin de retrouver celui qui harcèle derrière son écran, notamment à travers la recherche des adresses IP* », complète-t-il.

Si une plainte a été déposée contre lui et qu'on en est encore aux prémices du harcèlement, le harceleur peut être convoqué avec ses parents devant un délégué du procureur en rappel à la loi. En cas de faits plus graves et répétés, il devra comparaître devant le tribunal pour enfants (s'il est mineur). Outre l'amende, les condamnations peuvent peser très lourd dans le porte-monnaie des parents, sauf s'ils sont assurés en responsabilité civile, pour indemniser une perte d'année scolaire, une hospitalisation...

**3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende**

C'est la peine encourue pour un jeune harceleur, dès 13 ans.<sup>(2)</sup>

**Ne pas contester l'émotion des autres**

Comme les parents des victimes, ceux des harceleurs découvrent bien souvent les faits à un stade avancé. Une situation qui n'est pas toujours facile à accepter. De fait, Bruno Humbeeck observe une tendance à déresponsabiliser leur enfant. « *J'ai entendu des réactions du type : "son père est comme ça aussi, il a tendance à se moquer de tout le monde, ce n'est pas méchant", ou consistant à dire que c'est la victime qui est trop sensible, qu'elle a été imprudente d'envoyer des nues* », raconte-t-il.

Or il est important selon lui de ne jamais minimiser les faits. « *Quand on produit de la souffrance chez quelqu'un d'autre, on doit en avoir une conscience absolue. Les parents devraient leur dire : "ce que tu as provoqué comme émotion – que ce soit la tristesse, le dégoût ou la peur –, elle appartient à celui qui la vit et tu n'as pas à la contester ni dans son intensité ni dans sa légitimité"*. » Question, une fois de plus, d'intelligence émotionnelle.

Le harcèlement scolaire a longtemps été un mal silencieux. Ces dernières années pourtant, des œuvres de fiction se sont emparées de ce phénomène sous différents angles.

- Un film : **Un Monde de Laura Wandel** (2021) Confrontée au harcèlement que subit son grand frère Abel, une jeune écolière est tiraillée entre son besoin d'intégration et de reconnaissance d'une part, son désir de réagir d'autre part. Une plongée à hauteur d'enfant pour explorer tout en finesse les dynamiques de groupe à l'école.
- Un court-métrage : **T Gros !** de Gautier Blazewicz (2018) Collégien en surpoids harcelé jusqu'en seconde, Gautier Blazewicz a voulu dénoncer dans son court-métrage les dérives de la grossophobie à l'école. On y suit le quotidien d'un lycéen en situation d'obésité, malmené par ses camarades, qui parvient peu à peu à accepter son corps et sa différence grâce au théâtre.
- Un livre : **Chère Fubuki Katana** d'Annelise Heurtier (2019) Dans ce roman centré autour du personnage d'Emi, une lycéenne ciblée par des moqueries, Annelise Heurtier lève le tabou du harcèlement au Japon. Dans une société où l'on n'étale pas ses émotions, la jeune fille craint de passer pour fragile ou trop sensible. Une rencontre va néanmoins l'inciter à se confier, non sans risques. À qui peut-on se fier dans une société où les apparences peuvent l'emporter sur la vérité ?
- Une BD : **Camélia face à la meute** de Christophe Cazenove, Nora Fraisse et Bloz (2021) Aussi bouleversante que didactique, cette bande dessinée raconte le parcours d'une lycéenne qui se retrouve entraînée dans la spirale du harcèlement après la diffusion d'une simple photo sur les réseaux sociaux. Camélia ne peut même plus compter sur sa meilleure amie qui a rejoint la « meute » de harceleurs qui la traque au lycée comme en ligne, et finit par s'isoler complètement.

## L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

- N'importe quel jeune peut se retrouver en position de harceleur
- Il s'agit d'être attentif car les signes ne sont pas toujours évidents
- Le(cyber)harcèlement est puni par la loi

Sources

<sup>(1)</sup> Public Sénat, mars 2022

<sup>(2)</sup> Légifrance 2022